

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18071955

Moniteur

26-04-2018

BELGISCH STAATSBLAAD

Déposé au greffe du
tribunal de commerce de Liège,
division Arlon, le **19 AVR. 2018**

Greffé

N° d'entreprise : 0446.937.101

Dénomination

(en entier) : IMMO-COMMERCE

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en commandite simple

Adresse complète du siège : Rue de l'Hydrion 50, 6700 Arlon, Belgique

Objet de l'acte : Représentant permanent

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2018

L'assemblée générale Extraordinaire a pris connaissance et a décidé de procéder à la publication de ce qui suit:

La société a été informée par son gérant MAG-GREEN NV, dont le représentant permanent actuel de ce dernier, Monsieur Grégory Socié, agissant lui-même en tant que représentant permanent de la société LUXEMBOURG CORPORATION INVEST SARL, a été remplacé par Monsieur Arnaud Decrulle, nommé représentant permanent de cette dernière.

L'assemblée a décidé de donner procuration au cabinet « BST Réviseurs d'Entreprises », dont le siège est situé à 1050 Bruxelles, Gachard 88, représentée par Laurence LEPOUTRE, pour effectuer toutes les formalités nécessaires ou utiles relatives à la publication des décisions de la société. Le mandataire peut faire au nom de la société toutes les déclarations et signer tous les documents.

BST Réviseurs d'Entreprises SCRL

Représentée par Laurence LEPOUTRE

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).